

ADMISSION
ET
CONCOURS

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

CONCOURS D'ENTRÉE 2021

SECTION LITTÉRAIRE



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats :

1. doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un titre ou diplôme admis en dispense ou en équivalence de celui-ci;
2. ne sont pas autorisés à se présenter plus de trois fois au concours d'entrée de l'ENS de Lyon en première année;
3. ne doivent pas être titulaires d'un diplôme correspondant à 240 unités ECTS (European Credit Transfer System);
4. doivent satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique s'ils sont ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Les candidats qui ont demandé la nationalité d'un pays de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, doivent obligatoirement informer par courrier M. le Président de l'ENS de Lyon de la date probable de l'acquisition de cette nationalité, ou à défaut de la date de dépôt de leur demande.

Ceux d'entre eux qui sont déclarés admis à l'ENS de Lyon n'ont pas le statut de fonctionnaire stagiaire. S'ils acquièrent en cours de scolarité la nationalité française ou celle d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ils bénéficient de la qualité de fonctionnaire stagiaire à compter de la date de cette acquisition.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET CALENDRIERS

Du 10 décembre 2020 au 12 janvier 2021 à 17 heures, l'inscription des candidats se fait uniquement par internet aux adresses suivantes :

■ Pour les séries **Lettres et Arts, Langues vivantes et Sciences humaines**

<http://www.concours-bel.fr>

■ Pour la série **Sciences économiques et sociales**

<http://www.concours-bce.com>

Les calendriers, programmes, textes réglementaires, sujets et rapports des années précédentes ainsi que les informations utiles aux candidats admissibles sont à consulter sur le site de l'ENS de Lyon :

<http://www.ens-lyon.fr>, onglet « Formation », rubrique « Admission » puis « Concours lettres et sciences humaines ».

Le concours littéraire d'entrée à l'ENS de Lyon se prépare en 2 ans après le baccalauréat, essentiellement dans les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles des lycées d'enseignement secondaire.

Le concours comprend quatre séries : Lettres et arts, Langues vivantes, Sciences humaines, Sciences économiques et sociales. Chacune fait l'objet d'un programme précis, publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (BOESR).

En 2020, 4607 candidats se sont inscrits au concours pour 116 postes :

Lettres et arts
spécialités :
lettres modernes,
lettres classiques,
arts

**1510 inscrits
35 postes**

Langues vivantes*
spécialités :
allemand, anglais,
arabe, chinois,
espagnol,
grec moderne,
hébreu, italien,
japonais, polonais,
portugais, russe

**788 inscrits
34 postes**

Sciences humaines
spécialités :
philosophie,
histoire
et géographie

**1410 inscrits
37 postes**

**Sciences économiques
et sociales**

**899 inscrits
10 postes**

* Les douze langues citées ci-dessus pour la série Langues vivantes sont proposées pour toutes les séries tant à l'écrit qu'à l'oral.



Épreuves écrites

Elles se déroulent dans le centre d'écrit choisi lors de l'inscription.



Épreuves orales

(après admissibilité à l'écrit)
Elles se déroulent à l'ENS de Lyon (site Descartes).

5 ÉPREUVES OBLIGATOIRES

Composition d'histoire contemporaine durée : 6h – coef. : 2
dissertation

Composition de mathématiques durée : 4h – coef. : 2
selon la nature du sujet à traiter, l'usage de la calculatrice électronique à alimentation autonome sans imprimante peut être autorisé.

Composition de sciences sociales durée : 6h – coef. : 2*
dissertation avec documents

Composition française durée : 6h – coef. : 1
dissertation

Composition de philosophie durée : 6h – coef. : 1
dissertation / **Épreuve écrite comptant pour l'admission**

Chaque épreuve comprend 1 heure de préparation et 30 minutes devant le jury.

3 ÉPREUVES OBLIGATOIRES

Économie coef. : 4*

Sociologie coef. : 4*

Pour ces deux épreuves, le programme de la série SES de l'ENS de Lyon et du concours Sciences sociales de l'ENS Paris - Saclay est commun.

Langue vivante⁷ coef. : 1

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique, suivie d'un entretien en langue vivante étrangère avec le jury.

La langue est la même que celle choisie au titre de l'épreuve à option de langue vivante pour l'admissibilité.

1 ÉPREUVE AU CHOIX PARMIS LES 4 SUIVANTES

▣ **LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE**⁶ durée : 6h – coef. : 1

Analyse et commentaire en langue vivante étrangère d'un ou de plusieurs textes ou documents relatifs à la civilisation d'une aire linguistique. Le candidat choisit une des 12 langues proposées pour la série Langues vivantes lors de l'inscription.

▣ **COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE** durée : 6h – coef. : 1
(l'usage de l'atlas est interdit)

▣ **VERSION LATINE**⁴ durée : 4h – coef. : 1

▣ **VERSION GRECQUE**⁴ durée : 4h – coef. : 1

1 ÉPREUVE AU CHOIX PARMIS LES 3 SUIVANTES

▣ **GÉOGRAPHIE** coef. : 1

Commentaire de documents géographiques.

▣ **HISTOIRE CONTEMPORAINE** coef. : 1

Interrogation sur un sujet d'histoire contemporaine, suivie d'un entretien avec le jury. Pour cette épreuve, le programme de la série SES de l'ENS de Lyon, du concours B/L de l'ENS (Paris) et du concours Sciences sociales de l'ENS Paris - Saclay est commun.

▣ **MATHÉMATIQUES** coef. : 1

Le programme est celui de l'épreuve écrite d'admissibilité.

*Arrêté modificatif de l'arrêté modifié du 29 octobre 2013 en cours de publication

⁴ L'usage d'un ou de plusieurs dictionnaires latin-français/grec-français est autorisé à l'exception de tout autre recueil de vocabulaire.

⁶ L'usage d'un seul dictionnaire unilingue est autorisé, sauf pour le japonais, pour lequel l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois est autorisé.

⁷ L'usage d'un dictionnaire est interdit sauf pour l'arabe, le chinois et l'hébreu, pour lesquels l'usage d'un dictionnaire unilingue est autorisé, et le japonais pour lequel l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois, est autorisé.

▣ Pour tout complément d'information, consultez la notice relative aux concours d'entrée des Écoles normales supérieures, disponible auprès de votre établissement d'origine. Ont valeur réglementaire :

- arrêté modifié du 29 octobre 2013 : École normale supérieure de Lyon - Conditions d'admission des élèves et programmes spécifiques des concours.
- arrêté du 9 septembre 2004 modifié : Écoles normales supérieures - Conditions d'admission des élèves par concours.
- circulaire n° 2019-168 du 15 novembre 2019 : débouchés offerts à partir de la banque d'épreuves littéraires des ENS - session 2020. Circulaire relative à la session 2021 en cours de publication.
- arrêté du 28 juillet 2020 : programme des épreuves du concours littéraire d'admission à l'École normale supérieure de Lyon pour la session 2021.

▣ ENS DE LYON

15 parvis René Descartes
BP 7000 – 69342 Lyon cedex 07
<http://www.ens-lyon.fr>

▣ SERVICE ADMISSION ET CONCOURS

Téléphone : 04 37 37 61 74
Télécopie : 04 37 37 60 64
admission.concours@ens-lyon.fr